

# Forum International des Auteurs Dramatiques (IPF)

de l'Institut International du Théâtre ITI /UNESCO

avec la collaboration du United Arab Emirates centre ITI à Fujairah

## CONCOURS 2010

### «REFUGIES / EXIL / IDENTITE / MIGRATION»

#### Histoire du concours

Le Forum International des Auteurs Dramatiques de l'Institut International du Théâtre / ITI, avec son concours biennal encourage l'écriture de pièces de théâtre.

En 2002, le thème abordé était la nécessité d'une coexistence pacifique entre les peuples, en 2004 il s'agissait des pièces jouées en radios, alors que notre objectif en 2006 a été de populariser des pièces de théâtre notamment auprès du jeune public. En 2008, nous avons organisé un concours du monodrame, sous le titre «Clash».

Les lauréats du concours 2002 ont été les suivants: 1er prix: Philip Goulding "Strange Lands", 2e prix: Helen Zarocostas: «Après la Foire».

Les lauréats du concours 2004 ont été les suivants: 1er prix: Helen Shay "Fit Piece", 2e prix: Vassiliki Papangeli "That Girl".

Les lauréats du concours 2006 ont été les suivants: 1er prix (pour les plus jeunes enfants): Vladimir Oravský & Kurt Peter Larsen "AAHR!"; 1er prix (pour les enfants plus âgés - adolescents): Irene N. Watts "Lillie"; 2e prix: Muriel Parmelan "Un grand-père formidable".

Les lauréats du concours 2008 ont été les suivants: 1er prix: Ndifor Eleves (Elvis) F. Abdul «En raison de mon frère» (la République du Nigeria), 2e prix: Pascal Nordmann "Les Guetteurs» (Suisse), 3e prix: Andreas Flourakis "Psychic Force "(Grèce)

#### Le Concours 2010

Pour cette compétition le Forum International des Auteurs Dramatiques accorde une attention particulière à l'un des problèmes les plus douloureux du monde contemporain: le problème de l'exil et des fugitifs, de la migration et de l'identité dans un monde qui n'est pas le nôtre. Le thème du concours est donc le suivant : **Réfugiés / Exil / Identité/ Migration**

Les dramaturges sont invités à présenter des œuvres théâtrales qui traitent de cette question

dans le monde contemporain, où des centaines de millions de personnes sont déplacées pour des raisons politiques, économiques ou pour des raisons encore plus dramatiques. Comment communiquent-ils avec leur nouvelle société? Sont-ils considérés comme des citoyens de seconde classe et comment s'impliquent-ils au quotidien dans cette nouvelle société? Qu'est-ce que ces nouveaux lieux de vies leur proposent et leur apportent ? Sont-ils en quête d'une nouvelle identité ?

### **Les règles**

1. Les candidatures doivent être rédigées dans l'une des langues officielles de l'UNESCO, en anglais ou en français, et en raison d'un accord spécial avec le Fujaïrah, les scripts du festival peuvent être soumis également en arabe. Si la langue d'origine dans laquelle la pièce a été écrite est différente de celles énoncées ci-dessus, le script doit également être présenté dans la langue d'origine.
2. Le concours est ouvert à tous les auteurs sans préjudice de l'âge, du sexe, de la nationalité ou de l'appartenance à une organisation.
3. Chaque dramaturge doit soumettre le script d'une seule et unique pièce ne faisant pas plus de 100 pages (1800 caractères avec espaces par page).
4. Aucune pièce déjà publiée ou déjà mise en scène ne sera acceptée.
5. En envoyant le script de sa pièce le dramaturge accepte le règlement en vigueur.
6. Les gagnants acceptent que leurs pièces soient publiées sur le site Internet en version PDF et / ou imprimées dans une publication pour la promotion de ces dernières, sans autre rémunération.
7. Il n'y aura pas de redevances versées à l'auteur ou au traducteur qui aura retranscrit la pièce gagnante imprimée et publiée sur le site Web. Les droits pour d'autres publications appartiennent au dramaturge gagnant.
8. Les lauréats acceptent qu'une première présentation de la pièce de théâtre sous la forme d'une lecture ou d'une production complète soit sans autre rémunération. Il n'y aura pas de redevance payée pour cette première présentation.

### **Les Jurys**

Trois membres du jury choisiront les pièces auxquelles seront décernées les principales récompenses ; premier, deuxième et troisième prix.

Le choix du jury est décisif : des explications pour chaque pièce gagnante seront fournies. Le jury ne fera aucun autre commentaire sur les pièces qui lui ont été soumises.

## **Les prix**

1. Jusqu'à trois prix seront remis:
2. 1er prix: 3000 dollars américains, 2e prix: 2000 dollars, 3e prix: 1.000 dollars.
3. Les pièces gagnantes seront annoncées lors du prochain Congrès de l'Institut International du Théâtre organisé entre novembre 2010 et mars 2011.
4. Le Forum International des Auteurs prévoit de publier les trois œuvres théâtrales gagnantes dans la langue dans laquelle elles ont été écrites à l'origine mais aussi en anglais ou en français, en fonction de la langue dans laquelle elles ont été soumises et également de contribuer à leur promotion au travers d'Internet par le biais du site :  
[www.playwrightsforum.com](http://www.playwrightsforum.com).
5. Il n'y a aucune garantie de publication.

## **Participation**

1. Toutes les inscriptions doivent être envoyées par e-mail en format PDF en pièce jointe. L'inscription doit porter le nom complet, le titre et l'adresse sur la première page. Le titre et le nom ne doivent pas être répétés dans les pages suivantes.
2. Toutes les inscriptions doivent être envoyées à l'adresse mail suivante :  
[ipf.competition @ gmail.com](mailto:ipf.competition@gmail.com)
3. Dans un souci d'impartialité et de transparence auprès du jury, l'IPF garantit de transmettre uniquement la pièce de théâtre sans y mentionner son auteur et ni son titre.
4. Toutes les inscriptions recevront un mail de confirmation stipulant que leur pièce a bien été reçue en leur indiquant si elle est conforme ou non au règlement du concours
5. Une fois que le jury aura décidé des finalistes, les titres des pièces de théâtre choisies seront publiés sur le site internet du Forum International des Auteurs Dramatiques  
[www.playwrightsforum.com](http://www.playwrightsforum.com). Les lauréats seront informés par mails envoyés à l'adresse mail d'où la pièce gagnante a été envoyée.
6. **Le date limite de dépôt est le 30 juin 2010.**